



CIBEX[®] A.S.B.L.

CHAMBRE DES EXPERTS IMMOBILIERS DE BELGIQUE
COMMUNAUTE FRANCAISE – RPM 0463.128.181

Siège social : Avenue Van Genegen, 1A - 1150 Bruxelles

Secrétariat : Rue Valduc, 163 - 1160 Bruxelles / Tél 0496/51.16.17 / www.cibex.be

Concerne : votre demande d'admission

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à notre association en souhaitant y adhérer.

Afin de mieux préparer les candidats au passage devant la Commission d'Admission celui-ci **doit obligatoirement être présent** à la réunion d'information expliquant le processus d'admission.

La prochaine réunion d'information est prévue : date à définir

Cette réunion se tient environ un mois avant la prochaine Commission d'Admission et a pour but d'expliquer :

- Les critères d'admission (voir ci-dessous)
- La nomenclature des fichiers à envoyer
- Le système de parrainage
- Le fonctionnement de la Commission d'Admission
- Les attentes de la Commission d'Admission
- Les documents à remplir
- Les frais d'ouverture de dossier

Une fois la réception de votre formulaire de demande de participation à la réunion d'information (voir page 3) ; si celle-ci est complète et correspond à nos critères d'admission nous vous convoquerons à la prochaine réunion d'information

Afin que vous puissiez juger que vous êtes aptes à poser votre candidature, **nous vous signalons le niveau de compétences que nous attendons**, de votre part.

Pour être admis comme « Expert CIBEX » :

- Remplir le formulaire de demande d'admission
 - Exercer la profession d'expert avec régularité depuis 5 ans minimum ;
 - Produire au moins 3 rapports d'expertise et/ou 3 procès-verbaux d'états des lieux d'entrée et 3 d'état des lieux de sortie, rédigés personnellement dans la (ou les) spécialité(s) demandées ; factures, notes d'honoraires ou attestations à l'appui, prouvant que les spécialités pour lesquelles la reconnaissance CIBEX est demandée, sont exercées depuis au moins 5 ans. Pour cela nous devons recevoir un rapport qui doit avoir été rédigé dans les 6 mois précédents la demande d'admission, un autre entre 1 et 3 ans précédents la demande d'admission et un autre entre 3 et 5 ans précédents la demande d'admission;
 - Etre parrainé par un expert membre effectif CIBEX depuis minimum 3 ans (*1)
 - Etre apprécié sur base des documents demandés et de l'audition devant la Commission d'Admission de la CIBEX (un ou plusieurs entretiens) à la satisfaction de celle-ci.
- Il est à noter que le diplôme d'expert immobilier X18 EFPME vaut pour 2 années d'expérience*

Pour être admis comme « Expert Candidat Cibex » :

- Remplir le formulaire de demande d'admission
- Etre titulaire du diplôme EFPME X18 en expertise immobilière ou être porteur d'un grade académique de type architecte, ingénieur, géomètre, etc ;
- Produire au moins 3 rapports d'expertise et/ou 3 procès-verbaux d'états des lieux d'entrée et 3 d'état des lieux de sortie, rédigés personnellement dans la (ou les) spécialité(s) demandées ; factures, notes d'honoraires ou attestations à l'appui, prouvant que les spécialités pour lesquelles la reconnaissance Cibex est demandée, sont exercées depuis moins de 5 ans.
- S'engager à ne porter que le titre de « Expert candidat Cibex » pendant la durée de la candidature ;
- Etre parrainé par un expert membre effectif CIBEX depuis minimum 3 ans (*1)
- Etre apprécié sur base des documents demandés et de l'audition devant la Commission d'Admission de la CIBEX (un ou plusieurs entretiens) à la satisfaction de celle-ci.

(*1) : *Le parrain ne peut être un membre de la Commission d'Admission de la CIBEX*

Le formulaire de demande de candidature et de participation à la réunion d'information doit être envoyé **uniquement sous format pdf** à l'adresse suivante :

sylvie.goffaux@gmail.com

(Tous documents papier ou sous un autre format que pdf sera jugé non conforme et de facto votre candidature ne sera pas prise en considération)

Si vous souhaitez de plus amples informations vous pouvez contacter la secrétaire de la Commission ; Mme Goffaux au numéro suivant : 0475 83 37 32

Espérant vous compter bientôt parmi nos membres, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

K. SOUSSI
Président de la Commission d'Admission



CIBEX[®] A.S.B.L.

CHAMBRE DES EXPERTS IMMOBILIERS DE BELGIQUE
COMMUNAUTE FRANCAISE – RPM 0463.128.181

Siège social : Avenue Van Genegen, 1A - 1150 Bruxelles

Secrétariat : Rue Valduc, 163 - 1160 Bruxelles / Tél 0496/51.16.17 / www.cibex.be

DEMANDE DE PARTICIPATION A LA REUNION D'INFORMATION

Je soussigné (nom, prénom) :

Société ou bureau d'expertise :

Ville ou commune :Code postal :

Gsm :

Adresse e-mail :

Demande de participer à la prochaine réunion d'information relative à la Commission d'Admission de la CIBEX .

1. Grades légaux, scientifiques ou techniques¹

.....
.....

Mentionner l'établissement d'enseignement qui a délivré le diplôme, et l'année de promotion.

2. Depuis quand pratiquez-vous l'expertise ?

.....

Par expertise, il faut entendre l'avis donné, en toute indépendance, par l'homme de l'art, qu'il s'agisse d'une estimation de prix, de la détermination d'un dommage ou de la vérification d'une situation de fait.

3. Associations ou organisations professionnelles dont vous êtes membre :

.....

4. Profession(s) exercée(s) conjointement à celle d'expert ou de conseil technique :

.....

Fait à..... Le.....

Signature du candidat.